

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du Maire

Vitry-sur-Seine, le 13 avril 2022

Une première victoire pour conserver nos cheminées !

Cet été, nous avons refusé au nom de la majorité municipale de signer la demande de démolition formulée par EDF des cheminées situées sur le site des Ardoines.

Par ordonnance du 6 avril 2022, le tribunal administratif de Melun a rejeté la décision de permis de démolir des cheminées de Vitry-sur-Seine.

Symboles de notre passé industriel, elles sont un élément constitutif de notre ville. Leur avenir doit se décider dans la réflexion commune, entre habitants, porteurs de projets, municipalité.

Aussi, nous encourageons le travail des citoyens, acteurs de notre ville mobilisés pour proposer un projet sur ce site préservant l'histoire et la fierté ouvrière de Vitry. Cette décision de justice est aussi une reconnaissance de leur mobilisation.

Nous continuerons le dialogue avec EDF pour porter les intérêts des Vitriotes.

Pierre BELL-LLOCH

Maire de Vitry-sur-Seine

Contact Presse :

🏠 : Hôtel de ville, 2 Av. Youri Gagarine – 94407 Vitry-sur-Seine Cedex

☎ : 01 46 82 81 38

✉ : secretariatdumairie@mairie-vitry94.fr